

« Dialogue social informel » à la DGE, pour quelles discussions ?

La Direction Générale des Entreprises (DGE, ex DGCS) ne dispose plus d'une instance spécifique de concertation depuis octobre 2011, date de mise en place des Comités techniques en tant qu'instances représentatives. Depuis, la DGE se targue d'organiser un « dialogue social informel » avec des représentants syndicaux locaux, uniquement présents au niveau des services centraux de la DGE ; même si les agents de Siesy et Ivry votent au comité technique d'Administration centrale dont le périmètre est infiniment plus large que la seule DGE (CT AC).

Cette situation ne satisfait personne. En outre, les agents des ex-DRIRE basculés dans le champ de l'Écologie depuis juillet 2007 (périmètres ministériels du gouvernement Sarkozy) et affectés en DREAL à partir de 2009, hors du champ des ministères économique et financier qui continuent à les gérer, sont, eux, carrément abandonnés à eux-mêmes, sans instance représentative...

Dans un tel contexte, la fédération **SOLIDAIRES Finances** avait adressé un courrier à Pascal Faure, DGE, pour connaître sa position suite au référé de la Cour des comptes et aux « observations et recommandations de l'enquête relative à la direction générale des entreprises pour les exercices 2008 à 2015 ». C'est sans doute pour cette raison que les syndicats **SUD Centrale Solidarités** et **SOLIDAIRES I.D.D.** ont été officiellement invités à participer à une réunion d'informations le 18/12/2017. Réunion organisée, une nouvelle fois, dans le cadre du « dialogue social informel » qui n'est guère représentatif...

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- 1 – Formations 2018 : orientations stratégiques.
- 2 – Transfert du Commissariat aux communications électroniques de défense (CCED) du HFDS à la DGE
- 3 – Référé de la Cour des comptes et réponses aux « Recommandations » faites par le ministre Michel SAPIN en mai 2017
- 4 – Déclinaison de la CAP 22 à la DGE

Les « orientations stratégiques » de la DGE vers le tout numérique, dans le marbre des formations

Pascal FAURE a affirmé être très attaché à la Formation.

La note du 29 novembre 2017 révèle que le DGE est surtout attaché à SES orientations stratégiques.

Cette note vise principalement la « culture managériale et l'employabilité des agents », sur fond d'évaluation professionnelle 2018. **Solidaires I.D.D.** et **SUD Centrale Solidarités** ont observé, non sans une pointe d'humour, qu'il y a aussi un sous point « préparation à la retraite » dans le programme de formation.

SUD Centrale Solidarités et **Solidaires I.D.D.** ont déploré la formation, en tant que thème de dialogue social, tombé dans l'oubli. Coïncidence, **Solidaires I.D.D.** avait également produit, le 23/11/2017, un point complet pour rappeler aux responsables de la DGE, leurs obligations en matière de droit à la formation professionnelle tout au long de la vie (dont le décret du 15/10/2007) et attentes du personnel, sans omettre

les agents relevant de la convention de gestion des personnels administratifs et techniques titulaires à statuts Finances ou Industrie et des personnels non titulaires sous statuts MEF en fonction dans les services du MEDDTL (devenu MTES).

Au lieu de se soucier de la mise en œuvre de ces obligations réglementaires destinées à tous les agents, la DGE a indiqué vouloir reconduire la « Quinzaine des cadres supérieurs » (UNICA), en avril 2018 avec des modules au choix pour les participants.

Pour les « Rencontres Numériques », orientation à la grande mode s'il en est, des aménagements d'horaires seront mis en place durant la pause méridienne (bien sûr !). Il est précisé qu'il ne s'agit que d'orientations, cela n'empêche en rien les agents de s'inscrire à d'autres formations, dans la limite des moyens limités de cette direction (sic), avec une priorité donnée aux nouveaux arrivants.

CCED, une affaire de transfert entre deux services, à la demande de Matignon

Ce transfert a préalablement été présenté en CHSCT et en CT d'administration centrale. Ce service à compétence nationale comprend 5 agents et à terme, en fonction des moyens disponibles, 4 agents supplémentaires. Ce service a vocation à devenir le guichet UNIQUE des opérateurs (une centaine) de communications électroniques. Installation au 1er étage de la DGE à Ivry.

Compte tenu du contexte sous tension du schéma d'emploi (-23 ETP pour 2018 pour la DGE, après 3 années consécutives de suppression d'une trentaine de postes), une discussion avec le SG MEF doit avoir lieu début 2018, à suivre de très près... SG des ministères qui est par ailleurs le plus gros contributeur aux suppressions d'emplois de l'administration centrale (moins 100 emplois environ chaque année depuis 10 ans dans le programme 218).

Cour des comptes et rêve d'une DGE « stratégique » débarassée de ses gestionnaires et agents de terrain

Ayant une lecture différente de la DGE, tant sur le référé du 14 mars 2017, que sur la réponse du précédent ministre de l'Économie du 9 mai 2017, **Solidaires I.D.D.** et **SUD Centrale Solidaires** ont manifesté de sévères inquiétudes quant à la portée des écrits.

Pour la DGE, le référé est plutôt positif et encourageant « il faut aller jusqu'au bout de cette idée et aller encore plus loin » en poursuivant les efforts pour se recentrer sur la filière « métier ». Il apparaît donc clairement que la volonté de la DGE est notamment de ne pas maintenir la gestion statutaire et réglementaire des personnels de la Poste et d'Orange (300 agents fonctionnaires - environ) et qu'elle examine la possibilité d'autres rattachements pour une « rationalisation de l'action de l'État ».

A contrario, le DGE précise que le pilotage des corps techniques des ingénieurs et des techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie reste vraiment stratégique pour la DGE.

Selon la DGE, la loi NOTRE a renforcé les régions et les DIRECCTE. Après avoir cédé les aides financières au développement des entreprises au pouvoir politique des régions, **SUD Centrale Solidaires** et **Solidaires I.D.D.** s'émeuvent à la perspective d'une DGE « experte et stratège » par filières et secteurs économiques ; surtout quand celle-ci préconise la poursuite de la diminution des effectifs de 4 % par an (!), pour parvenir à une telle transformation en direction stratège.

À l'interpellation de Solidaires sur l'absence de communication du référé du 14 mars et de la réponse du 9 mai 2017, le DGE répond qu'une lettre avait été adressée à tous les agents de la DGE : sous-entendu les 600 agents des services centraux de la DGE, excluant d'emblée les agents d'origine finances (administratifs et techniques) fonctionnellement affectés en DIRECCTE et en DREAL, ainsi que les représentants élus du personnel (CT AC et CAP des corps techniques).

Action publique et réforme de l'État 2022 à la DGE

Les interrogations exprimées par Solidaires I.D.D et SUD Centrale Solidaires sur le lancement, par ce gouvernement, d'«Action Publique 2022 » sont nombreuses tant sur la portée des économies d'échelles, recherchées à tout prix, qu'en termes de calendrier.

Cette action publique 2022 prend sa source le 26 septembre 2017 et doit, dicit le 1er ministre, recevoir un rapport d'un dit « comité d'expert », d'ici la fin du 1er trimestre 2018, identifiant les réformes structurelles et les économies significatives durables, sur l'ensemble des champs des administrations publiques.

Pour aller vite, presque aussi vite que le gouvernement, il s'agit d'une révision générale des politiques publiques et d'une revue des missions. Rien de nouveau sous le soleil depuis 10 ans. Même les termes sont identiques : revues des missions et des dépenses publiques... **Solidaires I.D.D.** et **SUD Centrale Solidaires** et leur fédération **SOLIDAIRES Finances** demeurent extrêmement méfiants sur les formules de l'administration dont la visée principale sont les suppressions de moyens de tous ordres.

Le DGE affirme n'être saisi d'aucune demande officielle de transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, de transferts au secteur privé, voire d'abandons de missions, ni même de chevauchements ou doublons dans le pilotage et les compétences à tous les niveaux.

Il indique que cela dépasse nos débats et qu'une phase d'analyse et de recensement d'idées, sous l'égide du Secrétariat général des MEF est en cours. Il précise que sur les 21 chantiers sectoriels et les 5 chantiers « boîte à outils », B. LE MAIRE a en charge celui de l'« Aide publique au développement » avec les 4 « I » : Industrie, Innovation, International, Investissement, avec une recherche de cohérence et de coordination de l'État.

SUD Centrale Solidaires et **Solidaires I.D.D.** représentants des agents de Centrale comme ceux des services déconcentrés n'en croient rien. Car, nous n'ignorons rien du calendrier serré de CAP 22 dont les conclusions et recommandations devront être rendues publiques en mars 2018. autrement dit « aujourd'hui pour demain » et à « marche forcée ».

Les demandes d'ajouts aux questions diverses, auxquelles la DGE devait théoriquement répondre, n'ont pas été abordés, hélas. Ils concernaient :

Bilan de la mise en œuvre du projet de service « Cap compétitivité »

Perspective et orientations de « Cap Numérique » ?